

Bulletin Municipal

Janvier 2022 - N°16

Directeur de publication : Etienne Klein • Comité de rédaction : Christian Masseaux - Catherine Malrieu • Impression : Quadrifolio

Châteauneuf de GADAGNE

VILLAGE EN PROVENCE



Pour cette nouvelle année qui va commencer, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite tout le meilleur pour 2022. Que celle-ci amène le bonheur et la paix dans tous les foyers Castelnovins. Qu'elle soit une année de sérénité, de confiance et de réussite. Que la santé préserve chacune et chacun, ainsi que tous ceux qui vous sont chers.

J'ai une pensée particulière pour celles et ceux d'entre vous qui ont vécu une année 2021 douloureuse, marquée par la peine, la solitude ou le souci. Que 2022 vous apporte du réconfort et de la quiétude.

Dans mes vœux pour 2021, j'espérais que nous dépasserions la crise COVID. Hélas, le coronavirus reste au sommet de l'actualité. Espérons donc qu'en 2022 nous apprendrons à vivre avec cette maladie, et que nous retrouverons tous les moments de convivialité et de partage qui nous sont chers et qui sont essentiels pour animer notre village.

Nos associations ont particulièrement souffert de ces deux années et doivent toujours s'adapter aux conditions que la crise sanitaire impose. Je leur souhaite de retrouver en 2022 le plein engagement des adhérents et des bénévoles, et des conditions d'exercice apaisées.

Nos professionnels ont aussi souffert, pour grand nombre d'entre eux, des mois de confinement et de fermeture imposée. Je leur souhaite une année 2022 prospère.

Nos personnels municipaux et intercommunaux doivent se réorganiser chaque fois que les consignes changent, pour rendre un service de qualité aux habitants, en particulier dans les écoles et les crèches. Qu'ils soient remerciés ici, et que 2022 soit plus calme et sereine pour eux aussi

Cette nouvelle année sera marquée par les élections présidentielles et législatives à venir. Au-delà des choix que chacun fera dans l'isolement, ces scrutins majeurs sont surtout l'occasion de débats et d'échanges au sujet de la société que nous voulons bâtir pour le futur, du Monde que nous voulons préparer pour nos enfants et petits-enfants. J'espère donc que cette année sera riche de partage d'idées, dans le respect de la diversité des convictions de chacun, mais en restant toujours optimistes pour l'avenir, convaincus de la force de la solidarité, et enthousiastes de construire collectivement notre vivre-ensemble de demain.

A l'échelle de notre commune, nous avons prévu d'organiser en janvier une cérémonie des vœux conviviale, ouverte au plus grand nombre, et en profiter pour expliquer l'action de la Municipalité depuis le début du mandat et prévue pour les années à venir. La récente dégradation de la situation sanitaire nous conduit à l'annuler. A défaut, nous la remplacerons par un message vidéo à suivre sur la page Facebook et le site internet de la Mairie.

Mais aujourd'hui, l'heure est aux fêtes de fin d'année et à la trêve des confiseurs. Profitons donc pleinement de ces derniers jours de 2021, en famille, dans la chaleur et la convivialité si typique des festivités de Noël.

Bon bout d'année à l'an que vèn !



Etienne Klein
Maire



UN NOM POUR LA PLACE : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Dans quelques mois, la nouvelle place centrale et commerçante du village prendra vie. Nous devons lui donner un nom.

Après avoir rassemblé les suggestions des membres des commissions extra-municipales, et d'élus anciens et actuels, une sélection de 4 noms se profile. Avant d'arrêter son choix, le Conseil Municipal souhaite connaître la préférence de chacun :

Place des Félibres (poètes en langue Provençale, associés au mouvement littéraire du Félibrige, qui a été créé dans notre village le 11 mai 1854)

Place des Primadié (sans « s » à la fin

de ce nom, donné aux sept créateurs du Félibrige rassemblés à Font-Ségugne autour de Frédéric Mistral)

Place de la Poste (en référence à la longue histoire postale de notre commune)

Place des Arcades (elles font face à la nouvelle place, sous la place de la Pastiche)

Après avoir coché la case correspondant au nom que vous préférez, découpez ce bulletin réponse et déposez-le dans la boîte aux lettres de la mairie (au niveau de la place de la Pastiche, avant de monter les escaliers) ou dans la boîte, dédiée à cette consultation, à la médiathèque avant le 31 janvier.

VOTRE AGENDA DE JANVIER

- 08 Médiathèque.....Fête vos jeux
- 11 Médiathèque... Cercle des Livres Partagés
- 12 La StradaFilm « Compartiment n° 6 »
- 14 Médiathèque.....Atelier informatique
- 16 Ban des ArtsConcert
- 19 Médiathèque.....Sac à Histoires
- 21 Gadagne Environnement.....Ass. Générale
Escolo de Font SegugnoAss. Générale
- 22 Médiathèque..... Atelier écriture
Comité des Fêtes..... Loto
- 27 SelritRéunion
- 28 La Strada Film « Madres Paralelas »
- 31 Médiathèque Club BDécouvreurs
Mairie Conseil Municipal

LES SOIRÉES CINÉ DE LA STRADA

COMPARTIMENT N°6
MERCREDI 12 JANVIER - 20H30



Romance de Juho Kuosmanen.
Une jeune Finlandaise prend un train à Moscou pour se rendre sur un site archéologique en mer arctique. Elle est contrainte de partager son compartiment avec un inconnu. Cette cohabitation et d'improbables rencontres vont peu à peu rapprocher ces deux êtres que tout oppose.

MADRES PARALELAS
VENDREDI 28 JANVIER - 20H30



Drame de Pedro Almodovar
Deux femmes, se rencontrent dans une chambre d'hôpital sur le point d'accoucher. Les quelques mots qu'elles échangent pendant ces heures vont créer un lien très étroit entre elles, que le hasard se chargera de compliquer d'une manière qui changera leur vie à toutes les deux.

Projections en salle des Pénitents
Pass sanitaire et port du masque obligatoires

VÉLO CLUB LE THOR GADAGNE



La belle moisson continue pour le VCTG en cyclocross. Après avoir raflé 8 titres vaclusiens, le club s'est illustré au niveau régional en s'emparant de 3 titres avec Évan JULLIAN en cadets, Lola PÉLARDY en juniors et Victoire PLAUCHE chez les espoirs. Belle récompense pour tous les membres du club qui voient leurs efforts récompensés. Ce sera toutefois plus ardu pour ceux qui seront sélectionnés pour défendre les couleurs de la région au championnat de France début janvier. Petite rectification pour conclure : le loto annoncé dans le précédent bulletin est annulé. Il sera remplacé par une tombola géante. Bonnes fêtes à tous tout de même.

CASTEL NOVENCO

En raison des risques liés à la crise sanitaire, l'Assemblée Générale Annuelle de « LA CASTEL NOVENCO » s'est tenue en comité restreint (uniquement le bureau) le mercredi 28 Juillet 2021 à 18h30.

Max PEYREMORTE, Président, fait le bilan de l'activité de la société pour la saison écoulée et rappelle qu'une saison de chasse sans accident est une bonne saison.

Quelques petits incidents sans gravité, sont venus perturber la saison déjà suffisamment compliquée.

Le fait marquant de cette saison est la suspension de la chasse à la glu.

Si dans un premier temps, Monsieur le Préfet par son arrêté du 6 novembre 2020, a interdit toutes les opérations de chasse, il s'est ravisé et a autorisé la chasse sanglier, tout en respectant les mesures barrières.

Pour information, ce sont 40 sangliers qui ont été prélevés cette saison sur la commune, contre 14 en 2019 et 12 en 2020.

Par son arrêté du 28 novembre 2020, considérant que la chasse au petit gibier constitue une activité physique de plein air et que la régulation des espèces de gibier, causant des dégâts aux activités agricoles, contribue à l'intérêt général, Monsieur le Préfet, a abrogé l'arrêté du 6 novembre et autorisé la chasse au petit gibier et l'a même prolongée jusqu'au 31 janvier 2021.

Le lâcher prévu le 10 a été reporté au 17 janvier et un lâcher supplémentaire a été effectué le 31 janvier.

Plaintes et incidents, comme signalés plus haut, sont venus perturber la saison de chasse.

Le comportement irresponsable de certains chasseurs (une minorité heureusement), nous oblige à rappeler les règles élémentaires de sécurité.

▶ Ne pas chasser à proximité des habitations, la distance de 100 mètres n'est pas toujours respectée (le non-respect de cette distance de tir est passible d'une amende de 135 €). Le tir en direction des maisons, même si, il n'est pas interdit, pourrait être souvent évité. Il en va de même pour les terres non récoltées, ou l'on pourrait éviter de chasser jusqu'à la récolte.

▶ Si des panneaux « interdiction de chasser » sont apposés, respectons la décision de ces agriculteurs.

La chasse est aujourd'hui incomprise, voire insupportable pour une grande partie de la population, évitons d'en rajouter, car ce sont ceux là mêmes qui apportent leur soutien aux associations anti chasse.

La pratique ancestrale de la chasse est plus que légitime, car elle est bien cadrée par des arrêtés ministériels et préfectoraux, qui fixent les dates du début et de la fin de la chasse. Ils imposent les horaires, les modalités, les sortes etc....

Contrairement à la pratique d'autres activités de plein air, le chasseur doit passer diverses épreuves, pratiques et techniques pour obtenir un permis, il paye chaque saison une validation de ce permis, il doit être couvert par une assurance et surtout il bénéficie de l'autorisation d'une grande majorité des agriculteurs de chasser sur leurs terres et d'emprunter leurs chemins privés, au travers de baux signés à la société de chasse.

Le partage du territoire qui fait débat actuellement est déjà imposé aux chasseurs par la préfecture qui fixe les dates d'ouverture le 2ème week-end de septembre, les dimanches et les mercredis seulement, le 1er mois jusqu'à la Clôture générale le 28 février 2022.

Amis chasseurs, restons respectueux de la nature, ramassons nos cartouches, restons courtois et polis.

Les résolutions suivantes ont été adoptées :

- 1 : Approbation des comptes
- 2 : Maintenir le prix des cartes, soit :
 - ▶ Sociétaires : 75 €
 - ▶ Etrangers : 235 €
 - ▶ Carte Journalière : 20 €
- 3 : Renouveler Mr Faraud Maxime chef de battue.
- 4 : Demander un seul carnet de battues.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, Mr le Président remercie les divers intervenants et lève la séance.

Le Président
Max PEYREMORTE.

ACTUS DES ASSOCIATIONS

CAP CHÂTEAUNEUF DE GADAGNE UNIS ET SOLIDAIRES

UNE ANNÉE ENCORE PLUS BELLE !



L'association de Commerçants, Artisans et Professionnels de Châteauneuf de Gadagne (CAP Châteauneuf de Gadagne) vous souhaite une excellente année 2022. Comme depuis toujours, les professionnels sauront mettre à votre service tous leurs talents pour rendre cette nouvelle année encore plus belle, rien que pour vous. De beaux projets sont en préparation pour vous rencontrer et

vous permettre de mieux connaître chacun d'entre nous. Quoi de plus serein que de confier ses travaux, sa beauté, sa santé, son bien-être, ses repas, etc... à de vrais professionnels en qui on a confiance car on les connaît. Contact : assoprogadagne@gmail.com 07 85 65 37 85

GADAGNE ENVIRONNEMENT

L'Association GADAGNE-ENVIRONNEMENT vous invite à assister à son Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 21 janvier 2022 à 20h30 Salle Fontségugne. Les thèmes suivants seront abordés :

- Eau : dans quelles conditions pourrait être réalisée une irrigation du plateau respectueuse de la biodiversité ? Circuits courts de vente, remplacement de plants, la question des " vignes expérimentales " du plateau sera évoquée dans ce contexte.
- Bruit généré par les avions, motos, poids lourds, trains, engins de nettoyage municipaux, etc...
- Eclairage public et recherche de réductions de notre consommation
- Déperditions calorifiques, les études à mener sur les bâtiments publics et les incitations sur bâtiments privés
- Multi-usages des terroirs et bois. Quid des anciens entrepôts frigorifiques de la route du Thor ? Vers une réactualisation du Plan Vert

FOYER RURAL LAÏQUE

UNE NOUVELLE ANNÉE COMMENCE !

Nous vous remercions pour le succès de la pièce de théâtre. Le nouveau CA a été élu le 30/11/21 - Prochaines sorties randonnée le 09/01/22 et 13/02/22 - Le vide grenier aura lieu le 05/03/22 (renseignements dans le prochain bulletin).

BAN DES ARTS

CONCERT DU QUATUOR GIRARD BEETHOVEN & SAINT-SAËNS

DIMANCHE 16 JANVIER - 16H - SALLE DE L'ARBOUSIÈRE

Le Quatuor Girard poursuit, à l'invitation des Musicales, son exploration des Quatuors de Beethoven, qui ont été une source d'inspiration pour d'autres célèbres compositeurs comme Saint-Saëns dont nous célébrons le centenaire de la disparition.

Réservation : 06 07 48 02 96 et lebandesartsdgd@gmail.com



MEDIATHÈQUE



FÊTE VOS JEUX !

SAMEDI 8 JANVIER DE 17H30 À 20H30

Pour bien démarrer l'année, l'Animothèque, le Comité des Fêtes, la Médiathèque et le SelRit vous invitent à un événement inédit ! Tables et chaises seront déployées pour vous permettre de jouer en famille ou entre amis. Salle A. Tavan : jeux de logique, de rapidité ou d'aventures, fabrication de jeu. A la médiathèque : jeux de rôle, en solitaire ou applications sur tablette. C'est simple : on vous explique les règles, vous jouez ! Alors, venez nombreux ! Avec la présence du Club de Jeux du Thor. Et tradition oblige, le Comité des Fêtes vous offre la Galette... Serez-vous désigné Roi ou Reine? Masque & Pass obligatoires.



LE CLIP (CERCLE DES LIVRES PARTAGÉS)

MARDI 11 JANVIER DE 18H30 À 19H30

Passionné ? Simple curieux ? Bavard ? En panne d'idée ? Le SelRit et la Médiathèque s'associent pour vous proposer, une fois par mois, un temps de partage de vos lectures, simple et convivial, autour d'une infusion. Ouvert à tous, à partir de 16 ans.

ATELIER INFORMATIQUE : DÉCOUVERTE DE LA TABLETTE VENDREDI 14 JANVIER DE 13H30 À 15H

Frédérique vous propose, lors de cet atelier, de vous familiariser avec le fonctionnement des appareils mobiles à partir de tablettes IPAD.

LE SAC À HISTOIRES MERCREDI 19 JANVIER À 10H30

Un sac, des histoires... quelle histoire! Un temps de lecture d'albums pour les tout-petits à partir de 6 mois.

ATELIER D'ÉCRITURE SAMEDI 22 JANVIER DE 10H À 12H30

Un atelier d'écriture ? KEZAKO ? Un espace pour libérer votre créativité, jouer avec les mots, vous laisser surprendre par votre imagination. Laissez votre curiosité vous porter jusqu'à ce moment de convivialité proposé par «La Vie Rêvée des Mots».

LE CLUB DES BDÉCOUVREURS LUNDI 31 JANVIER DE 19H À 20H

Tous les mois, une sélection de pépites et de nouveautés à découvrir tranquillement chez soi grâce au Club «BD» de la Médiathèque. En partenariat avec la Librairie de l'Horloge de Carpentras. Ouvert à tous, à partir de 16 ans

Toutes les activités sont gratuites - Sur réservation au 04 90 22 42 50



ESCOLO DE FONT-SEGUGNO

BONO ANNADO E SUBRE-TOUT UNE BONO SANTA

Un saquetoun de bonis causo pèr 2022 à vous e vosto famiho. Que tout l'an ensen pousquessian parla e canta nosto bello lengo. L'escolo vous convido a veni emé nautre parla la lengo dis ancian. L'assemblée générale aura lieu le vendredi 21 janvier à 17h - Salle Anfos Tavan. Se pouden, se tastara li Rèi. Pass sanitaire requis et masque obligatoire. De Janvié la jalado fai bono greineirado

ACTUS DES ASSOCIATIONS

COMITÉ DES FÊTES

LOTO AU PROFIT DU TÉLÉTHON



**SAMEDI 22 JANVIER - 14H
SALLE DE L'ARBOUSIÈRE**

Plus de 1 000 € de lots à gagner.

Pass sanitaire et port du masque obligatoires.

Le Comité des Fêtes a le regret de vous informer que suite à des cas de Covid, la pastorale de Vedène n'assurera pas la représentation initialement prévue le 23 janvier à l'Arbousière. Report à...2023!

LE SELRIT



Un service à demander sans bourse délier... un petit coup de main à proposer... le plaisir de moments partagés...

N'hésitez plus et venez rejoindre le Système d'Echange Local à sa **prochaine réunion du jeudi 27 janvier 2022 à 19 h - salle Fonségugne, (face à la médiathèque).**

Pour ceux qui le souhaitent, ce temps de rencontre est suivi d'une collation gourmande, composée des petits plats ou boissons apportés par chacun. Enfants bienvenus.

Renseignements :
www.leselrit.jimdoofree.com
ou Agnès 04 90 22 53 52

Pass sanitaire et port du masque obligatoires

NOUVEAU À GADAGNE



Sophie Roche diététicienne

Ouverture d'un cabinet diététique le 3 janvier 2022 au 101 route du Thor (ancien

cabinet du Docteur Allié).

Consultation du lundi au samedi midi et visite à domicile sur demande.

Prise de rendez-vous :

Tél : 06.15.56.55.90

Mail : sodiet84@gmail.com

Site : nutrium.com/p/sophieroche/schedule



Vous avez une actualité à diffuser dans le bulletin municipal : envoyez vos infos **avant le 18 du mois** à bulletinmunicipalcdg@gmail.com

ACTUS MUNICIPALES

RECENSEMENT

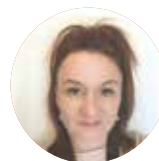
Présenté dans le magazine de décembre, le recensement 2022 débutera le 20 janvier pour se terminer le 19 février.

Nous vous présentons les 5 agents recenseurs affectés aux différents districts de la commune.

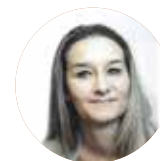
D'avance merci pour l'accueil que vous leur réserverez !



Camille GEREN



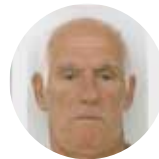
Sonia NICOLAS



Mandine SIMON



Jean-Philippe CAPELLI



Guy REBOUL

DES ABRIS VÉLOS SÉCURISÉS EN GARE



La Région Sud a souhaité accompagner l'augmentation des déplacements à vélo, et faciliter les pratiques permettant aux usagers du quotidien les déplacements vélo/train et vélo/car.

C'est dans cette optique qu'a été décidé le déploiement d'abris de stationnement vélo sécurisés dans les gares. La gare de Châteauneuf de Gadagne est déjà équipée et la mise en service interviendra dès janvier 2022. Tout titulaire d'une carte de transport pourra s'inscrire gratuitement sur le portail Zou. Si

vous n'en possédez pas, il n'est pas nécessaire de s'abonner, il suffit de la commander sur le site : zou.maregionsud.fr

PROGRAMME DES ACTIVITÉS PLATEFORME DES AIDANTS JANVIER 2022

GYM DOUCE*

L'Isle sur la Sorgue
Les Lundis 3 / 10 / 17 / 24
et 31 de 14h à 15h

SOPHROLOGIE*

L'Isle sur la Sorgue
Les Lundis 3 / 10 / 17 / 24
et 31 de 15h à 16h

RESTAURANT AIDANTS / AIDES

L'Isle sur la Sorgue
Jeudi 27 janvier de 12h30 à 14h30

ATELIER DE RELAXATION

L'Isle sur la Sorgue
Les lundis et mardis matin à 10h et 11h15
Cycle de 5 séances de relaxation de 45 minutes chacune (1 par semaine) (à programmer directement lors de l'inscription).

* Aucune participation financière

Places limitées - Inscription indispensable au 04 90 21 36 03 ou par mail à plateforme.repit@hopital-isesursorgue.fr
Plateforme des Aidants - Centre Hospitalier
Place des Frères Brun CS 30002
84808 L'ISLE SUR LA SORGUE



NOUVELLE DIRECTRICE DES SERVICES TECHNIQUES



Christelle Arnhem, après 20 ans au service des collectivités d'Antibes et de Bagnols-sur-Cèze, a pris la direction des services techniques de la commune depuis le 1^{er}

décembre. Nous vous la présenterons plus longuement dans le magazine d'avril. Bienvenue Christelle ! Nous vous souhaitons pleine réussite dans l'exercice de vos fonctions.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se tiendra le 31 janvier - 18h30 - Salle du Conseil en mairie.



L'évolution des règles sanitaires permet la présence du public sous réserve du respect de la distanciation et du port du masque. Les conseils sont retransmis en direct sur la page facebook de la mairie : «Châteauneuf de Gadagne».